

CPAM de _____

CGSS de _____

DOTATIONS SOINS PALLIATIFS

1 - Nombre total de bénéficiaires:

2 - Répartition des bénéficiaires par âge :

	Nombre
- moins de 30 ans	
- de 31 à 50 ans	
- de 51 à 60 ans	
- de 61 à 70 ans	
- de 71 à 80 ans	
- plus de 80 ans	
Total	

3 - Affection principale concernée

Affection	Nombre
Cancer	
sida	
maladies respiratoires	
maladies cardiaques	
maladie d'alzheimer	
*	
Total	

* liste non exhaustive

4 - Mode de prise en charge

	Nombre
HAD	
Equipes Mobiles de Soins Palliatifs	
Réseaux spécialisés en soins palliatifs	
SSIAD	
TOTAL	

5 - Domicile de la personne bénéficiaire:

	Nombre
Domicile privé	
Etablissement médico-social	
Autre (préciser)	
Total	

6 - Répartition des bénéficiaires par prestation:

	Nombre
Garde malade à domicile Fournitures et accessoires spécifiques	
Total	

7 - Prestation "Garde malade à domicile"

	Total des heures prises en charge	Nombre de bénéficiaires
1ERE PRISE EN CHARGE		
2EME PRISE EN CHARGE		

8 - Prestation "Fournitures et accessoires"

Type de fournitures	Nombre de bénéficiaires
Accessoires Nutriments Médicaments	
*	
Total	

* liste non exhaustive

9 - Actions de formation des gardes malades

Nombre de gardes malades formés	Organisme de formation	Montant des dépenses occasionnées par ces actions
		Formation Indemnisation
Total		

10 - Dépenses engagées au niveau des soins palliatifs (hors actions de formation des gardes malades)

Dotation spécifique HAD		Autre dotation Soins Palliatifs	
Nbre de bénéficiaires	Montant	Nbre de bénéficiaires	Montant

Montant total des dépenses prises en charge, le cas échéant, sur la dotation paramétrique

Montant des demandes reçues éventuellement non prises en charge par insuffisance de crédits au titre de ces dotations :

11 - Motif de sortie du dispositif:

Motifs	Nombre
Hospitalisation	
Décès	
Autres (préciser)	
Total	

12 - Difficultés rencontrées

- par la Caisse :

- par l'entourage de la personne prise en charge :
(exemple: demandes qui n'ont pas abouti, pour quels motifs ?)

13- Délégation aux associations pour l'instruction des dossiers

- Nombre de demandes traitées par délégation

- Difficultés rencontrées